

COMMUNICATION AU CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS***concernant le bilan du Programme de législature 2016-2021***

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

En juin 2017, la Municipalité d'Yverdon-les-Bains a publié son programme de législature 2016-2021, sous le titre « Développer l'attractivité et le rayonnement de la Ville d'Yverdon-les-Bains ». Il listait quatre axes stratégiques : Faire rayonner la ville, Bâtir la ville de demain, Promouvoir la qualité de vie, Administrer la ville pour le citoyen.

L'avancement des plus de 80 mesures déclinées a été régulièrement consigné dans un tableau de bord des priorités municipales. Ce tableau détaillé constitue un des outils de pilotage de la Municipalité. Il a servi de base à l'établissement du bilan du programme de législature, en collaboration avec les différents services de la Ville.

Au terme de la législature, la brochure, que la Municipalité vous adresse en annexe, présente ainsi un bilan synthétique, qui renseigne la population de manière simple et directe sur ce qui a été « fait », est « en cours » ou a été « reporté ».

Cette vue d'ensemble des priorités de la Municipalité est un exercice de concision, factuel, qui exige des simplifications. Elle ne remplace pas le rapport de gestion, ni ne constitue le reflet exact des activités et des mérites des uns et des autres. Il s'agit de rendre compte de l'état des mesures signalées comme prioritaires il y a 4 ans, ni plus, ni moins. Ce bilan est celui du programme de législature, et pas de la législature en tant que telle, cette appréciation étant laissée à la libre interprétation des différents partis politiques.

Il a été tiré 300 exemplaires de cette brochure, par ailleurs disponible sur le site internet de la Ville.



Vu ce qui précède, nous avons l'honneur de vous proposer, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de prendre acte de la présente communication.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic :

J.-D. Carrard



Le secrétaire :

F. Zürcher



Yverdon- les-Bains

**Bilan
du programme
de législature
2016-2021**



Sommaire

4

**Le mot
de la Municipalité**

6

**Faire rayonner
la ville**

12

**Bâtir
la ville de demain**

20

**Promouvoir
la qualité de vie**

26

**Administrer
la ville pour le citoyen**



Le mot de la Municipalité

Au début de la présente législature, la Municipalité d'Yverdon-les-Bains s'est dotée d'un programme de législature. Parmi les grands enjeux structurant son action, elle a défini quatre axes stratégiques:

- **Faire rayonner la ville**
- **Bâtir la ville de demain**
- **Promouvoir la qualité de vie**
- **Administrer la ville pour le citoyen**

Arrivée au terme de la législature, la Municipalité publie le bilan des plus de 80 mesures prioritaires qu'elle a eu pour ambition de mettre en œuvre, en s'appuyant sur le travail des douze services de l'administration.

Les cinq ans écoulés se caractérisent par les fortes impulsions données en matière d'aménagement du territoire qui vont profondément modifier la physionomie et l'image du chef-lieu

du Nord vaudois. Mentionnons les projets ou les plans de quartier emblématiques suivants: le parking souterrain et la transformation de surface de la Place d'Armes, le réaménagement des Rives du Lac, «Gare-Lac» et «Sports 5»; la création ou la rénovation d'équipements publics tels le Collège des Rives, la nouvelle caserne des pompiers, la salle de gymnastique du Collège Pestalozzi, le Skate Park, le Stade, et le premier tronçon de l'Axe principal d'agglomération (APA). Sur le plan environnemental, les travaux de correction de la Thièle redonnent à la rivière un cours plus naturel et plus sûr.

Ce développement de la ville a été accompagné du déploiement de nouvelles politiques en matière de stationnement, de mobilité et de durabilité. Il s'est appuyé sur un gros travail de coordination transversale entre les services, qui donne aux différents projets un dynamisme réjouissant,



**Mme Valérie Jaggi Wepf,
municipale**

*Police Nord Vaudois
SDIS Nord Vaudois
Mobilité*



**Mme Gloria Capt,
municipale**

*Service de l'urbanisme
Service des bâtiments*



**M. Marc-André
Burkhard,
vice-syndic**

*Service des travaux
et de l'environnement
Tourisme*



**M. Jean-Daniel Carrard,
syndic**

*Secrétariat général
Service des finances
Service des ressources
humaines
Service des sports*

mobilisant les compétences et l'interdisciplinarité. Symbole du tissu industriel et économique de la région, porteur de créations d'emplois du futur à haute valeur ajoutée, le Parc scientifique et technologique, logé à l'entrée Sud de la cité, a connu un essor sans précédent, bénéficiant de fortes synergies avec la HEIG-VD. Les liens entre la haute école, véritable fabrique d'ingénieurs, et l'administration communale se sont également densifiés. À bien des égards, Yverdon-les-Bains se profile comme une cité ingénieuse, élaborant des solutions innovantes dans la gestion des tâches quotidiennes comme dans les défis de plus long terme à relever.

Ces changements ont été conduits dans la perspective de maintenir la qualité de vie des plus de 30000 habitants tout en assurant la densité de l'offre culturelle, sportive et associative, qui forge l'identité spécifique d'Yverdon-les-Bains.

La commune est ainsi bien outillée pour aborder les années à venir avec de solides perspectives de croissance équilibrée et maîtrisée.

L'année 2020 a éprouvé les collectivités publiques partout dans le monde. La réalisation de certains projets a été retardée par les effets de la pandémie de COVID-19, mais la Ville a montré sa résilience. Autorité de proximité, en première ligne face aux attentes des citoyens, elle a conduit plusieurs actions ciblées et innovantes dans le cadre de «Ville d'Yverdon solidaire», réallouant des fonds du budget ordinaire pour octroyer divers soutiens aux individus, aux entreprises, aux clubs sportifs et associatifs, de même qu'aux milieux culturels.

La Municipalité



**Mme Carmen Tanner,
municipale**

*Service de la culture
Bureau de la durabilité*



**M. Jean-Claude Ruchet,
municipal**

*Service de la jeunesse
et de la cohésion sociale*



**M. Pierre Dessemontet,
municipal**

Service des énergies



axes stratégiques

Faire rayonner la ville

Bâtir la ville de demain

**Promouvoir la qualité
de vie**

**Administer la ville
pour le citoyen**

1

6 Faire rayonner la ville

Yverdon-les-Bains se profile comme un pôle d'excellence en matière de formation et de sport. Tournée vers l'extérieur, la Ville a ainsi pour ambition d'attirer par ses projets et ses infrastructures nombre d'étudiants et de sportifs. Côté culture, Yverdon-les-Bains soutient des événements annuels à fort rayonnement, comme Les Jeux du Castrum et Numerik Games, et crée des partenariats pour des événements de portée nationale, comme la Schubertiade. La Ville souhaite également mettre en avant ses riches patrimoines archivistique et historique.

2

Bâtir la ville de demain

Grâce à l'arrivée de nouveaux habitants et à l'augmentation du nombre d'entreprises sur son territoire, Yverdon-les-Bains se développe et fait face à de passionnants défis. Les objectifs premiers de la Ville: offrir des prestations optimales à l'ensemble des résidents et usagers, tout en favorisant les liens sociaux et le «vivre ensemble» afin d'assurer une cohabitation des plus harmonieuses.

3

Promouvoir la qualité de vie

Yverdon-les-Bains vit au rythme de ses 30 000 habitants. Manifestations sportives, événements culturels, infrastructures modernes, espaces verts soignés: la Ville développe les prestations à l'intention des citoyens pour offrir un lieu de vie à la fois stimulant et ressourçant, où il fait bon vivre en toute sécurité.

4

Administrer la ville pour le citoyen

Yverdon-les-Bains a à cœur d'offrir à sa population des prestations publiques de qualité. Une administration efficace, à l'écoute des besoins du citoyen d'aujourd'hui et tirant profit des évolutions technologiques, ainsi qu'une gestion rigoureuse des finances publiques y contribuent largement.

1 Faire rayonner la ville

Législature 2016-2021

8

Secteurs d'activité	Objectifs	Actions prioritaires
Positionnement thématique en tant que pôle d'excellence	<p>Développer l'exemplarité en tant que Cité des Energies</p> <p>Développer les relations avec les instances cantonales en matière de formation</p> <p>Développer l'attractivité d'Yverdon-les-Bains comme ville sportive</p> <p>Développer l'attractivité d'Yverdon-les-Bains comme ville d'eau</p> <p>Développer Yverdon-les-Bains comme pôle culturel du Nord vaudois</p> <p>Mettre en valeur Yverdon-les-Bains comme ville de nature et de plage</p> <p>Mettre en valeur Yverdon-les-Bains comme ville historique</p> <p>Positionner Yverdon-les-Bains comme ville d'innovation</p>	<p>Obtenir la re-certification du label « Cité de l'Energie » (2018)</p> <p>Mettre en place un Plan directeur de l'éclairage public (2017 et suivantes)</p> <p>Attirer de nouvelles filières de formation à Yverdon-les-Bains</p> <p>Attirer des fédérations sportives</p> <p>Créer ou attirer de grands événements sportifs.</p> <p>Soutenir le développement d'une eau yverdonnoise</p> <p>Organiser des manifestations culturelles annuelles à fort rayonnement (Jeux du Castrum; Numerik Games etc.)</p> <p>Développer des partenariats avec des événements à fort rayonnement (Schubertiade, Yodel, etc.)</p> <p>Promouvoir les abords du lac</p> <p>Valoriser les archives de la ville</p> <p>Valoriser le patrimoine archéologique et historique de la ville</p> <p>Poursuivre les collaborations avec la HEIG-VD et Y-Parc SA</p>

Bilan

FAIT. En 2019, la Ville a obtenu sa troisième labellisation.

FAIT. Un Plan directeur de l'éclairage public déploie ses effets depuis 2019, positionnant Yverdon-les-Bains comme une ville précurseure.

EN COURS. La formation des assistants socio-éducatifs (ASE) a pu être maintenue sur le site d'Yverdon-les-Bains. Le centre de formation des métiers de l'automobile (UPSA) sera développé sur le site d'Y-Parc et, en septembre 2020, l'Association Romande des Artisans Boulangers-Pâtisseries a inauguré de nouveaux locaux dans la commune.

FAIT. Accueil du Centre National de Performance de Judo – Section Suisse Romande (septembre 2019). Discussion en cours pour l'accueil du siège de la Fédération Suisse de Rugby.

FAIT. L'organisation de grandes manifestations ponctuelles d'importance a été soutenue par la Ville, comme le Tour de Romandie (avril 2018), L'Euro féminin M-19 de football (juillet 2018), la Fête cantonale de gymnastique (juin 2022), ainsi que des matchs internationaux de rugby.

REPORTÉ. L'option de promouvoir l'eau d'Yverdon-les-Bains via la distribution de fontaines à eau auprès de l'hôtellerie est à l'étude.

FAIT. Numerik Games et les Jeux du Castrum sont les deux manifestations d'envergure soutenues par la Ville. *Voir encadré «Manifestations à fort rayonnement» en page 12.*

FAIT. La Schubertiade 2017 avec 17000 personnes et Yodel 2018 avec 33000 personnes, ont permis d'acquérir des compétences en accueil d'événements d'envergure à Yverdon-les-Bains. *Voir encadré en page 12.*

EN COURS. Le projet Port & Rives a évolué durant la législature. Des études d'hydraulique et de courantologie ont influencé l'implantation du futur port. Le montage financier a également été consolidé. Prochaine étape: demande de crédit d'étude au Conseil communal. La Dérivée participe à l'amélioration de l'attraction du Parc des Rives depuis 2017.

FAIT. Décembre 2018, mise en libre accès sur la plateforme Scriptorium de la presse du Nord vaudois depuis 1776. Juin 2019, publication du dépliant sur le patrimoine architectural du 18^e siècle. Une trentaine de bâtiments mis en valeur. Publication reprise sur les réseaux sociaux.

FAIT. Depuis 2017, les Jeux du Castrum mettent en valeur le patrimoine historique du centre-ville (projet de la tour en carton de la Rue de la Plaine, piano suspendu sur le chantier de la salle de gym Pestalozzi, etc.).

FAIT. Développement d'Y-Parc pour la période 2017-2020: Route de contournement (32 mios) pour le tronçon secteur SUD, Viabilisation de terrain (2,105 mios), 870 nouveaux emplois, montants investis: 414,5 mios. La mise en service du bâtiment d'Explorit et de ses zones de services va amener de la vie et dynamiser le site. Il en va de même de la construction du parking Silo avec son bâtiment de front. Avec l'arrivée de la halte CFF, un plan de mobilité douce a été mis en œuvre. Les partenariats avec la HEIG-VD ont aussi été dynamisés. Implantation de Numerik Games à Y-Parc, en partenariat avec la HEIG-VD. *Voir encadré «Partenariats avec la HEIG-VD» en page 13.*

1

Faire rayonner la ville

Législature 2016-2021

10

Secteurs d'activité	Objectifs	Actions prioritaires
Positionnement institutionnel	Accentuer le rôle de la Ville dans les associations (Union des communes vaudoises, Union des villes suisses, Association des communes suisses, Conférence de Coordination des Villes de Suisse Romande, AggloY)	Participation active dans les comités des associations
Relations vers l'extérieur	<p>Développer le réseau d'influences et d'échanges avec d'autres villes, régions et institutions</p> <p>Promouvoir Yverdon-les-Bains comme ville de villégiature (tourisme)</p> <p>Se positionner en tant que ville détentrice de labels</p>	<p>Revitaliser les jumelages et les chartes d'amitié existants</p> <p>Elargir les jumelages et partenariats en cours</p> <p>Actualiser le Protocole yverdonnois</p> <p>Développer les relations existantes avec d'autres villes touristiques</p> <p>Valoriser le travail des services en obtenant des labels exemplaires</p>

Bilan

FAIT. Voir encadré «Participation à des associations et groupements d'importance» en page 12.

FAIT. Les contacts avec nos villes partenaires ont été intensifiés, tant du point de vue des échanges d'expérience que de la convivialité. La célébration des 50 ans du jumelage avec Winterthour a permis de réactiver les échanges scolaires «endormis» depuis plusieurs années.

EN COURS. La pandémie a stoppé l'accueil au Comptoir du Nord Vaudois de Kagamino, de même que l'inauguration du chemin de Collesano avec la commune sicilienne. Avec Nogent-sur-Marne, les échanges se poursuivent de manière régulière.

FAIT. La nouvelle version du «Protocole yverdonnois» est en vigueur depuis juillet 2019. La précédente datait de 1995.

EN COURS. La Ville, par son implication dans différentes associations touristiques telles que la Commission Tourisme de l'ADNV, Jura & Trois-Lacs, la Société de navigation des Lacs de Neuchâtel et Morat ou encore l'Aire de proximité Mont D'Or/Chasseron, a l'opportunité de développer des relations intercommunales, intercantionales et transfrontalières. La collaboration avec les villes touristiques autour des trois lacs est également en cours, notamment grâce à un rapprochement avec l'entité marketing Jura & Trois-Lacs.

FAIT. Voir encadré «Labels et récompenses» en page 13.

1 Faire rayonner la ville

Points forts

12

Participation à des associations et groupements d'importance

La Ville est active dans 27 groupements d'envergure nationale, cantonale ou régionale, parmi lesquels:

- Coordination des Villes de Suisse romande
- Union des Communes Vaudoises
- Conférence TransJurassienne
- Réseau des Villes de l'Arc Jurassien
- Jura & Trois-Lacs
- Académie de police de Savatan
- Conférence des directeurs des Polices municipales et vaudoises
- Conférence des Villes suisses en matière Culturelle

Par ailleurs, la Ville est également active dans:

- 42 associations, fondations et groupes d'envergure locale
- 21 sociétés
- 3 groupements de tourisme et d'intérêts économiques

Enfin, la Municipalité est représentée dans 16 commissions extraparlimentaires.

Manifestations à fort rayonnement

La ville a soutenu activement de grands événements, tels que les Jeux du Castrum, Numerik Games, la Schubertiade et Yodel 2018, ce dernier ayant réuni plus de 33000 personnes.

GRANDES MANIFESTATIONS



Labels et récompenses

Durant la législature 2016-2021, la Ville d'Yverdon-les-Bains a obtenu les labels et récompenses suivants:

Label/récompense/norme	Statut/année d'obtention
Commune en Santé	en cours
Cité de l'énergie	première certification obtenue en 2010
Certification ISO 9001 pour l'ensemble des activités d'Yverdon Energies et de Sagenord	2019
Commune amie des enfants	en cours
Certification selon les labels internationaux ISO 9001 et 14001, qui certifient une gestion de la qualité, du respect de l'environnement et de la sécurité des collaborateurs pour l'ensemble des services des travaux et de l'environnement	2020
Fondation Nature & Economie pour Y-Parc	2020
Le projet «Espace public pour tous accessible en moins de 5 minutes» fait partie des 32 projets soutenus par la Confédération dans le cadre des projets-modèles pour un développement territorial durable 2020-2024	2020
Le projet «Implication citoyenne» a été retenu parmi 8 autres, sur un total de 71 propositions d'idées venant de toute la Suisse, pour la phase finale du concours d'innovation Civichallenge	2020
Normes MCH en matière de comptabilité communale Normes NAS 890 en matière de contrôle interne (également pour l'informatique financière)	

Partenariats avec la HEIG-VD

13

Les services de la Ville ont développé une quarantaine de partenariats d'envergures diverses, parmi lesquels:

- Mandat en cours (presque terminé) pour la revalorisation de La Marive (nouvelle tarification, etc.)
- Mandat en cours (presque terminé) pour une proposition de nouveau processus pour la location des salles dans l'ensemble de l'administration
- Conférence APIS (co-organisation)
- Contrat-cadre pour la transition énergétique
- Suivi d'étudiants Innokick sur une année



Secteurs d'activité	Objectifs	Actions prioritaires
<p>Quartiers et espaces – un aménagement du territoire adapté</p>	<p>Finaliser le Plan directeur communal et le Plan général d'affectation</p> <p>Aménager et développer les activités aux Rives du Lac</p> <p>Soutenir le développement économique d'Yverdon-les-Bains avec la création de nouvelles zones à bâtir</p> <p>Développer le territoire</p> <p>Faire du centre-ville d'Yverdon-les-Bains un centre attractif et incontournable du Nord vaudois</p>	<p>Mettre en oeuvre une nouvelle base légale de l'aménagement du territoire communal</p> <p>Etudier la création d'un port</p> <p>Développer les activités lacustres</p> <p>Développer des espaces de détente et de loisirs</p> <p>Développer les plans de quartier Verdan et Les Parties</p> <p>Réaliser notamment les plans de quartier Gare-Lac, Clendy-Dessous, Coteau-Est et Roseyres</p> <p>Créer un parking souterrain et réaménager la Place d'Armes</p> <p>Construire un pôle commercial, culturel et administratif à la gare</p> <p>Développer la ville en direction du lac avec le projet Gare-Lac</p> <p>Soutenir la construction de logements pour étudiants</p>
<p>Energies</p>	<p>Inciter la population aux économies d'énergie</p> <p>Favoriser les énergies renouvelables</p> <p>Encourager les nouvelles technologies</p>	<p>Informers la population et la sensibiliser aux mesures d'économie d'énergie</p> <p>Accroître la part des énergies renouvelables dans l'offre yverdonnoise</p> <p>Mettre en oeuvre la stratégie de libéralisation du marché des énergies</p> <p>Déployer la fibre optique</p> <p>Mettre en oeuvre le programme d'efficacité énergétique</p> <p>Etudier et lancer le chauffage à distance</p>

Bilan

EN COURS. Les révisions du PDCom et du PA communal seront adressées aux services cantonaux pour examen préalable.

EN COURS. Le projet Port & Rives a beaucoup évolué durant la législature (*Voir page 9*).

FAIT. La base nautique est terminée (*Voir page 9*).

FAIT. Inauguration de la première BoxUp en juillet 2019 et reprise par la Ville du Stade de l'USY, travaux de rénovation en cours.

EN COURS. Sous la législature, le projet de plan d'affectation de la zone d'activités de Verdan a bien évolué. Toutes les études, notamment paysagère, d'écologie industrielle et de géothermie, ont été finalisées pour soumettre le dossier à un premier examen préalable auprès des services cantonaux. Un deuxième dossier adapté à l'examen préalable sera prochainement envoyé.

REPORTÉ. Les PA Aux Parties, Roseyres et Coteau Est sont reportés à 2030, pour respecter le plafond d'accroissement en nouveaux habitants fixé par la Canton à l'échelle de l'agglomération.

EN COURS. Durant la législature, le projet de plan de quartier Clendy-Dessous s'est achevé par l'adoption du Conseil communal et l'approbation du Canton. Il prévoit l'édification d'un secteur d'habitation constitué de bâtiments de deux étages sur rez, ainsi que des aires d'aménagements qui qualifient les espaces libres du futur quartier. Une convention d'équipement a été négociée.

EN COURS. Voir encadré «Réaménagement de la Place d'Armes et du pôle commercial culturel et administratif à la gare» en page 18.

EN COURS. Voir encadré «Réaménagement de la Place d'Armes et du pôle commercial culturel et administratif à la gare» en page 18.

EN COURS. Voir encadré «Développer la Ville en direction du lac avec le projet Gare-Lac» en page 19.

FAIT. La résidence Stähli, née d'un partenariat entre la Fondation Stähli, la Ville d'Yverdon-les-Bains et la Fondation Maisons pour Etudiants Lausanne (FMEL) offre 45 nouveaux logements étudiants. Parallèlement à cela, le site Sports 5 disposera de 24 résidences pour étudiants au cœur du nouveau complexe sportif et culturel.

FAIT. Avec plus de 3200 abonnés et près de 700 publications sur les réseaux sociaux en 2020, Yverdon Energies informe régulièrement la population sur les mesures d'économie d'énergie.

EN COURS. En 2020, Yverdon Energies distribue environ 6% d'électricité solaire produite par les toits d'Yverdon-les-Bains. Le futur parc éolien du Mollendruz (dont la Ville détient 10% du capital) a passé avec succès l'étape du plan partiel d'affectation, mais il est bloqué au Tribunal Fédéral qui rendra un jugement en 2021-2022 pour une production possible en 2023-2024. En outre, d'ici 2030, 5000 ménages seront chauffés avec des déchets de bois recyclé et des plaquettes forestières issues de la région.

FAIT. Yverdon Energies a révisé l'organisation de sa facturation et de ses méthodes de comptage à l'aide des compteurs intelligents, afin d'offrir aux Yverdonnois des prestations digitalisées et d'être compatible avec les réglementations d'ouverture totale des marchés de l'énergie d'ici 2022.

FAIT. Voir encadré «Déploiement de la fibre optique» en page 18.

FAIT. Avec pour slogan «Ensemble, réduisons notre empreinte écologique», Yverdon Energies complète les subventions énergétiques cantonales et encourage chaque entreprise, personne ou association située sur le territoire d'Yverdon-les-Bains à économiser de l'énergie au travers d'actions concrètes d'efficacité énergétique.

FAIT. Depuis 2016, 3 réseaux de chauffage à distance ont été construits ou sont en cours de réalisation, fonctionnant à partir des eaux épurées de la STEP, du gaz naturel ou encore de bois-énergie.

Secteurs d'activité	Objectifs	Actions prioritaires
Infrastructures	<p>Développer les réseaux de communication</p> <p>Développer les équipements publics pour les adapter aux besoins et à la croissance démographique de la ville</p> <p>Entretien et valoriser le portefeuille immobilier communal</p> <p>Améliorer l'offre en infrastructures sportives, culturelles et associatives</p>	<p>Poursuivre la réalisation de la route de contournement</p> <p>Optimiser la signalisation lumineuse</p> <p>Construire le Collège des Rives et l'extension de la caserne des pompiers</p> <p>Remplacer la salle de gym Pestalozzi</p> <p>Etudier des solutions de stockage, d'archivage et de conservation pour les musées, en particulier pour le MuMode</p> <p>Valoriser le patrimoine immobilier et foncier de la Ville</p> <p>Améliorer les performances énergétiques du patrimoine immobilier communal</p> <p>Réaménager le stade municipal</p> <p>Valoriser les activités sportives et culturelles sur le site de l'Avenue des Sports 5</p>
Mobilité	<p>Développer un réseau performant de transports publics</p> <p>Favoriser la mobilité douce</p> <p>Transport individuel motorisé</p>	<p>Mettre en conformité les arrêts de bus selon la loi sur l'égalité pour les handicapés</p> <p>Etudier un contrat de prestation avec Travys</p> <p>Etablir un Plan directeur des circulations</p> <p>Développer la sécurisation des vélos</p> <p>Etablir un Plan directeur de la mobilité douce</p> <p>Déployer le Plan directeur du stationnement</p> <p>Installer des bornes escamotables au centre-ville</p>
Economie	<p>Innovation</p> <p>Favoriser le développement économique</p>	<p>Accueillir des entreprises innovantes</p> <p>Mettre sur pied une politique de revitalisation et d'animation du centre-ville</p> <p>Poser les conditions cadres pour dynamiser le centre-ville</p>

Bilan

FAIT. Le secteur Sud est réalisé, l'examen préalable du secteur Centre et Ouest est terminé, les dossiers sont prêts pour l'enquête publique.

EN COURS. L'installation de la signalisation lumineuse des 2 carrefours prioritaires a été modifiée en 2018 et 2020. Elle sera modifiée pour l'avenue de Grandson au printemps 2021.

FAIT. Voir encadré «*Construction du Collège des Rives et extension de la caserne des pompiers*» en page 19.

FAIT. La nouvelle salle de gymnastique est à disposition des élèves et des sociétés locales depuis août 2020.

EN COURS. Le développement du projet Front-Gare intègre la future Bibliothèque publique et scolaire ainsi que le Musée de la Mode.

EN COURS. Une première version de la politique foncière est en cours de rédaction.

EN COURS. Un projet intitulé «Efficiences énergétiques des bâtiments communaux» a été mis en place afin de coordonner les mesures d'optimisation des immeubles. Cette démarche permettra d'intégrer les aspects d'assainissement énergétique aux travaux d'entretien.

FAIT. Le nouveau stade devrait être inauguré au printemps 2021.

EN COURS. Le projet interservices de Sports 5 a été mis à l'enquête en novembre 2020.

EN COURS. Un crédit d'étude a été adopté par le Conseil communal. Une partie est déjà réalisée selon les opportunités offertes par les projets routiers (arrêts de bus Les Chainettes, Bellevue, Valentin, Hippodrome). La priorisation de la mise en conformité des autres arrêts de bus sera définie selon les résultats du PDTP.

FAIT. Le contrat a été signé en 2018. Plusieurs améliorations/optimations ont eu lieu depuis sur le réseau des transports publics.

EN COURS. Le Plan directeur des circulations est en cours de finalisation. Les dernières mesures ont été validées par la Municipalité en juillet 2020.

EN COURS. Plusieurs mesures ont été mises en place, notamment par le biais du PDMD et du PCIR. Elles offrent des itinéraires attractifs le long de la Thièle et du Buron. Le projet d'itinéraire le long des voies CFF (ancienne voie Clendy) est sur le point d'être légalisé. Les aménagements le long des canaux ont été prioritaires. Plusieurs interventions ponctuelles (HEIG-VD, Arsenal, Plaine, Kiener, Graveline) ont également été réalisées pour sécuriser les aménagements cyclables. Le projet de la rue des Remparts et carrefours adjacents fait la part belle aux vélos.

EN COURS. Le Plan directeur de la mobilité douce a été validé par la Municipalité en 2019. D'ici le mois de juin 2021, 85% des mesures prioritaires seront réalisées.

EN COURS. Voir encadré «*Déploiement du Plan directeur du stationnement*» en page 18.

EN COURS. La mise en service des bornes est prévue d'ici fin mars 2021.

FAIT. Voir encadré «*Accueil d'entreprises innovantes à Y-Parc*» en page 19.

EN COURS. Voir encadré «*Politique de revitalisation et d'animation du centre-ville*» en page 19.

EN COURS. La Ville a engagé en 2017 un délégué à l'économie, qui fortifie les contacts avec les milieux économiques. Les projets vont en s'intensifiant: bons d'achats, animations, etc.

Déploiement de la fibre optique

Les 3000 bâtiments de la ville ont été raccordés entre 2016 et 2019. En 2020, 2900 clients utilisent la fibre yverdonnoise. Ce réseau permet à la Ville de développer un programme Smart City démarrant avec la pose de compteurs intelligents.

Déploiement du Plan directeur du stationnement

Étapes déjà réalisées: mise en place des premières zones macarons et réduction du temps de stationnement autorisé au centre-ville avec la construction du P+R à Y-Parc, déploiement des macarons à l'échelle de la ville, réduction de la durée de stationnement au centre-ville, tarification des Rives du Lac, monitoring et mesures pour l'accompagnement du parking place d'Armes. En sus, construction du parking mutualisé à Y-Parc.

Réaménagement de la Place d'Armes et du pôle commercial culturel et administratif à la gare

La Municipalité poursuit l'objectif de créer dans le secteur Front Gare un pôle dense et diversifié pour l'activité, la culture, les loisirs, le commerce et le logement. Ceci, dans le cadre du développement du PDL Gare-Lac et du réaménagement de la Place d'Armes. Importante évolution durant l'actuelle législature: l'octroi en octobre 2019 par le Conseil communal d'un crédit d'investissement qui permet de mener les études nécessaires à adopter un nouveau plan d'affectation. Les services travaillent à définir le périmètre d'étude, le programme et la densité possible du futur PA. Ceci, avec les partenaires fonciers CFF immobilier et Poste immobilier sur la base d'un accord conventionnel qui doit permettre la mise en route d'un mandat d'études parallèles sur ce site.

Échéance pour les dossiers d'enquête sur le réaménagement de la Place d'Armes, avec la création d'un parking souterrain: fin novembre 2020.

- Dossier aménagement de surface – en cours
- Dossier carrefour hors périmètre – rapport en cours
- Dossier stationnement – en cours. Complément demandé le 2 décembre 2020



Accueil d'entreprises innovantes à Y-Parc

Plusieurs entreprises d'envergure se sont installées à Yverdon-les-Bains, notamment Incyte, Leclanché, Sylvac, et Snap, impliquant des investissements conséquents pour le site d'Y-Parc:

■ Incyte	130 mios
■ Sylvac	10 mios
■ Copernic	50 mios
■ PGRA	5 mios
■ EXPLORiT	65 mios
■ Parking mutualisé	15 mios
■ UPSA	18 mios
■ Symbios	50 mios
■ JPF Ducret	10 mios

Construction du Collège des Rives et extension de la caserne des pompiers

Devisé à 62 millions de francs, le Collège des Rives a été réalisé dans le budget et le calendrier impartis. Il est entré en fonction en août 2019. L'extension de la caserne est à la disposition des pompiers depuis août 2020.



Politique de revitalisation et d'animation du centre-ville

Le délégué à l'économie a participé sous l'égide de l'Arc Jurassien aux réflexions en lien avec l'économie présenteielle. Des commerçants yverdonnois représentatifs ont été réunis sur le thème de l'attractivité des centres-villes pour le shopping. Dans le cadre de la crise de la COVID-19, diverses actions de soutien au tissu économique local ont été lancées. Par ailleurs, un état des lieux des surfaces commerciales a été effectué, dans le but de lutter contre les vitrines vides.

Développer la Ville en direction du lac avec le projet Gare-Lac

Une stratégie de mise en œuvre du PDL Gare-Lac a été élaborée et présentée au Conseil communal en 2016. Celle-ci privilégie un scénario qui propose un découpage du PDL en plusieurs plans d'affectation en lieu et place d'un plan unique qui reprendrait le périmètre du PDL. Sur cette base, plusieurs démarches ont été menées pour encadrer la mise en œuvre: une charte paysagère pour assurer la qualité des espaces extérieurs dans les quartiers (2016), des soirées d'information et des rencontres bilatérales avec les propriétaires permettant de fixer le cadre du partenariat et l'élaboration de conventions de planification (2017-2018), des études de faisabilité foncière et financière (2018-2020), un chiffrage des coûts de réalisation des aménagements de surface et proposition d'une clé de répartition équitable entre la Ville et tous les investisseurs (2020). Les prochaines étapes consistent à lancer des études des autres plans d'affectation, tout en respectant le plafond en habitants défini par le Plan directeur cantonal et la définition du programme général pour la planification de la réalisation (construction notamment).

Secteurs d'activité	Objectifs	Actions prioritaires
Culture	<p>Actualiser la politique culturelle de la Ville</p> <p>Rendre les espaces culturels accessibles aux plus larges publics, notamment aux publics empêchés</p> <p>La Marive</p> <p>Développer des partenariats culturels avec les acteurs de la région</p>	<p>Etablir un Plan directeur de la culture</p> <p>Augmenter les actions de vulgarisation et de sensibilisation des institutions communales subventionnées</p> <p>Optimiser le fonctionnement de La Marive pour l'adapter à l'événementiel</p> <p>Développer un réseau culturel régional</p>
Sports et loisirs	<p>Actualiser la politique en matière de sport de la Ville</p> <p>Evénements sportifs</p> <p>Relations avec les clubs sportifs</p>	<p>Revoir le Plan directeur et établir un plan d'actions</p> <p>Renforcer le positionnement de la Ville en matière de manifestations sportives et de promotion de l'activité physique</p> <p>Etablir une communication claire et transparente de la politique sportive de la Ville</p> <p>Renforcer le positionnement de la Ville en matière de manifestations sportives. Promouvoir l'activité physique auprès de la population et des collaborateurs de la Ville</p> <p>Renforcer le partenariat avec les clubs sportifs</p>
Comportements responsables face aux générations futures	<p>Améliorer la qualité des cours d'eau et du lac</p> <p>Agenda 21</p>	<p>Mettre la STEP en conformité avec les normes actuelles</p> <p>Réactualiser l'Agenda 21</p>

Bilan

FAIT. Le Plan directeur de la culture a été validé par la Municipalité en novembre 2020.
Voir encadré «Plan directeur de la culture» en page 25.

FAIT. Les actions de médiation ont augmenté, notamment au TBB, à l'ECH, au CACY, au MuMode, au Musée d'Yverdon et région, à la Bibliothèque publique et scolaire, à la Maison d'Ailleurs, dans les activités de la Cie des arTpeuteurs ou lors des manifestations comme les Jeux du Castrum, Numerik Games, la Nuit des Musées, etc. Un réseau des médiateurs yverdonnois a d'ailleurs été créé afin de renforcer les échanges entre institutions, le lien avec les publics et la qualité de l'offre.

EN COURS. Un mandat d'étude a été confié à la HEIG-VD pour la revalorisation de La Marive.

FAIT. Le Prix culturel régional est devenu une institution au sein de la région; plus de 15 artistes, collectifs d'artistes ou institutions ont été récompensés depuis 2015. Un nouveau projet de bourses est à l'étude avec les communes du Nord vaudois par le biais des syndicats. Le fonds régional élargit son soutien aux sportives et sportifs.

FAIT. Le Plan directeur du sport et de l'activité physique – Horizon 2030 a été établi en 2017 et le Plan d'actions du sport et de l'activité physique 2018-2021 édicté en 2018.
Voir encadré «Plan directeur des sports et plan d'actions» en page 25.

FAIT. L'élaboration d'un programme de manifestations sportives riche, complémentaire et pérenne a permis au Service des sports d'asseoir sa stratégie de développement et son offre économique-touristique tout en respectant ses objectifs de promotion de la Ville, de la santé durable, de l'intégration et de la cohésion sociale (Course de la Bonne Résolution, Festival du Sport et de l'Activité Physique, Rallye Cyclo-touriste, Urban Project, Triathlon, Conférence «Activité Physique – Innovation – Santé»). En complément, l'initiative Santé Act'Yv a été mise en place pour promouvoir l'activité physique libre pour tous. Des installations sportives plein air en libre accès ont également été aménagées au sein de la ville (Base nautique, Street workout, Box-Up, mini-pitch, terrains multisports).

FAIT. Etablissement d'une politique sportive claire par les différents documents stratégiques (Plan directeur et Plan d'actions). Révision du règlement de subventionnement avec des critères objectifs définis.

FAIT. Participation au programme de Santé Act'Yv, création d'un programme Association Sport-Santé des employés communaux.

FAIT. Digitalisation des prestations du Service des sports, révision des différentes politiques de soutien et d'accompagnement (infrastructure, manifestations, projets, communication, etc.).

FAIT. Mise en service étape 1 printemps 2020, traitement dans les normes, suite en cours.
Voir encadré «Mise en conformité de la STEP» en page 24.

FAIT. La «stratégie de durabilité à l'horizon 2030 – Agenda 2030» a été validée par la Municipalité en juin 2020.
Voir encadré «Actualisation de l'Agenda 21» en page 25.

Secteurs d'activité	Objectifs	Actions prioritaires
Sécurité	<p>Gestion des crues</p> <p>Maintenir le sentiment de sécurité des citoyens</p>	<p>Réaliser la première étape de la correction fluviale de la Thièle</p> <p>Accroître la pression sur le deal de rue</p> <p>Poursuivre le déploiement de l'Observatoire de la sécurité</p>
Cohésion sociale et familles	<p>Soutenir la prise en charge des enfants</p> <p>Encourager le «vivre ensemble»</p>	<p>Mettre en place le portail d'accueil pour l'accueil de jour des enfants</p> <p>Mettre en œuvre la nouvelle loi sur l'accueil de jour des enfants</p> <p>Assurer une planification scolaire répondant aux besoins de la population</p> <p>Poursuivre la politique seniors (logement/occupation/écoute)</p> <p>Favoriser et promouvoir l'écoute et le dialogue intergénérationnel</p> <p>Promouvoir les projets d'intégration des étrangers</p>

EN COURS. Les travaux de correction fluviale et de renaturation seront bientôt terminés.
Voir encadré «Correction fluviale de la Thièle» en page 25.

FAIT. La PNV maintient une visibilité dissuasive, rassurante et durable dans les secteurs concernés par le deal de rue. Des contrôles et dénonciations réguliers sont ainsi conduits aux endroits clés et des opérations communes PNV-Gendarmerie sont planifiées fréquemment. Une coordination avec la GDM permet de maintenir un effort nécessaire et constant sur notre territoire. Plusieurs saisies (toutes drogues confondues et argent) sont effectuées chaque année.

FAIT. *Voir encadré «Observatoire de la sécurité» en page 24.*

FAIT. Ce portail, lancé avant 2016, est géré par l'ARAS (L'Association régionale d'action sociale). Il permet d'optimiser l'accès aux prestations de garde de jour. De plus, l'accueil de jour a évolué pour répondre au mieux aux besoins des familles. Trois APEMS ont été ouvertes, permettant désormais l'accueil de jour des enfants de la 5P à la 8P. Deux nouvelles UAPE ont été créées pour renforcer l'accueil des élèves de la 1P à la 4P, et l'ouverture du Restaurant scolaire des Rives permet d'accueillir les secondaires pour le repas de midi.

FAIT. La plupart des prestations demandées par la nouvelle loi existaient déjà sur le territoire communal, comme l'ouverture des UAPE le mercredi après-midi, plaçant la commune aux avant-postes en la matière. Seul changement notable, depuis la rentrée 2020, les APEMS accueillent les élèves le matin avant l'école.

FAIT. L'ouverture du Collège des Rives à la rentrée scolaire 2019/20 a permis de détendre la situation au niveau de l'occupation des locaux scolaires. La Municipalité a décidé de construire un nouveau collège primaire sur le site du nouveau quartier de Gare-Lac et d'ajouter des locaux pour le parascolaire, ainsi qu'un restaurant scolaire.

FAIT. Le JECOS soutient et accompagne le COSY dans la réalisation de ses initiatives. Un mandat a également été donné à Pro Senectute pour une étude dans le quartier de Cheminet-Fontenay, et le bien-être des seniors a été au cœur de la mise en place du dispositif Ville d'Yverdon-les-Bains solidaire pendant la période COVID.

FAIT. La création du secteur jeunesse permet d'adresser les problématiques liées, en favorisant l'intégration sociale des jeunes et la promotion de leurs projets. Le développement des associations de quartier permet aux habitants de s'impliquer dans des projets rassembleurs.

FAIT. Les projets d'intégration ont évolué, suivant les besoins des bénéficiaires. L'appui à la recherche d'emploi a été renforcé, en professionnalisant les agents d'intégration. Les halte-garderies ont été développées, favorisant l'accès aux formations des parents et la socialisation des enfants. Une préparation à l'école est dispensée dans certains établissements pour les élèves allophones.
Voir encadré «Promotion des projets d'intégration en page» 24.

3 Promouvoir la qualité de vie

Points forts

24

Mise en conformité de la STEP

La mise en conformité de la STEP avec les normes actuelles représente un projet de grande envergure, à l'échelle régionale. La première étape a été mise en service en mars 2020.



Observatoire de la sécurité

Une réflexion de fond a été menée en 2018-2019 dans le cadre de la réorganisation du Service de la sécurité publique et le nouvel Observatoire de la sécurité & Projets et Partenariats est en fonction depuis le 1^{er} juin 2019.

Promotion des projets d'intégration

Les projets d'intégration ont fortement évolué et ont été largement soutenus par la Ville. Ici le «rallye de l'intégration».



Plans directeur et d'actions du sport et de l'activité physique

Le Plan directeur du sport et de l'activité physique – Horizon 2030 a été établi en 2017 et le Plan d'actions du sport et de l'activité physique 2018-2021 a été édicté en 2018.



Correction fluviale de la Thièle

Les travaux de correction fluviale et de renaturation seront bientôt terminés.



Actualisation de l'Agenda 21

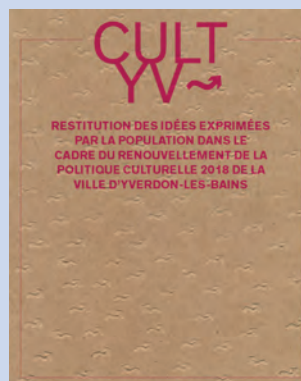
25

La «stratégie de durabilité à l'horizon 2030 — Agenda 2030» a été validée par la Municipalité en juin 2020.



Plan directeur de la culture

Le Plan directeur de la culture a été validé par la Municipalité en novembre 2020.



Secteurs d'activité	Objectifs	Actions prioritaires
Prestations de qualité	Assurer la qualité des prestations de l'administration	Assurer le suivi des réponses données au citoyen
Cyber-administration	Renforcer la communication vis-à-vis de la population, notamment par l'utilisation des moyens actuels de communication Utiliser les technologies actuelles en vue de la mise en place de la cyberadministration et de guichets virtuels	Mettre en œuvre la nouvelle stratégie de communication Lancer un nouveau site Internet Etudier la mise en place d'une gestion électronique des documents
Finances	Finances publiques Suivre les investissements de manière conséquente	Assurer une gestion optimale de l'endettement Optimiser le système de suivi des investissements
Gouvernance	Optimiser la gestion des ressources humaines au sein de l'administration	Clarifier les critères d'évaluation des fonctions et les mettre à jour en accord avec la grille salariale Développer le processus d'accueil des nouveaux collaborateurs Optimiser le système de paie Revoir le Statut du personnel communal

Bilan

FAIT. Les processus internes ont été optimisés et un suivi des demandes adressées à la Municipalité a été mis en place.

EN COURS. Au vu des constantes évolutions technique et médiatique, la stratégie de communication de la Ville est optimisée afin de toucher tous les publics. Présence accrue sur les réseaux sociaux.

FAIT. Conçu pour répondre aux recherches d'informations des utilisateurs, le nouveau site internet a été lancé en mars 2019 avec succès. *Voir encadré «Nouveau site internet en page» 28.*

EN COURS. Démarrage du projet et création d'un COPIL en 2020.

FAIT. La dette actuelle de la Ville d'Yverdon-les-Bains s'élève à 285 millions de francs. Ce montant est en parfaite adéquation avec la planification financière 2016-2021 et la limite du plafond d'endettement communal. Cette dette devrait encore augmenter d'ici fin 2021 à 300 millions en raison des investissements importants effectués durant cette législature. Le choix des emprunts a été optimisé au maximum. Avec les conditions actuelles en matière de politique monétaire, le taux d'intérêt moyen des emprunts a passé de 2,3% en 2015 à 1,4% en 2020, avec pour conséquence un coût de la dette diminué depuis 2016 malgré un quasi doublement de la dette.

FAIT. La législature 2016-2021 est marquée par un record en matière de dépenses d'investissements nets, avec un total de plus de CHF 210 millions entre 2016 et 2020. Jamais la Ville d'Yverdon-les-Bains n'avait connu de tels investissements. Le Service des finances a renforcé ses procédures en matière de gestion des investissements ainsi que son contrôle interne. Le plan des investissements fait l'objet d'une revue annuelle par l'ensemble des services de la Ville ainsi que par la Municipalité.

EN COURS. Les critères d'évaluation des fonctions ont été clarifiés et mis à jour selon la grille salariale. Il reste à formaliser le recensement exact des postes en lien avec les fonctions existantes.

REPORTÉ. En voie de finalisation mais la mise en œuvre de projet a dû être mise de côté faute de ressources.

FAIT. Ce projet a permis la mise en place d'une nouvelle version du logiciel de paie (NovaSmart) et va permettre dès 2021 d'optimiser et d'informatiser la gestion des heures de travail des auxiliaires et par la suite les notes de frais.

EN COURS. Un très gros travail de consultations internes et externes a permis d'élaborer un projet de révision moderne, imprégné des valeurs du service public, tout en donnant à la Ville en tant qu'employeur une nouvelle souplesse dans la gestion de ses ressources humaines. Le projet est en phase de consultation auprès des partenaires sociaux.

4 Administrer la ville pour le citoyen

Point fort

28

Nouveau site internet

Conçu pour répondre aux recherches d'informations des utilisateurs, le nouveau site Internet de la ville a été lancé en mars 2019 avec succès, toujours à l'adresse www.yverdon-les-bains.ch.



Liste des abréviations

Programme 2016-2021

ADNV	Association pour le Développement du Nord Vaudois
AggloY	Structure intercommunale de l'agglomération d'Yverdon-les-Bains
APA	Axe principal d'agglomération
APEMS	Accueil pour enfants en milieu scolaire
APIS	Conférence Activité Physique – Innovation – Santé
ASE	Assistant-e socio-éducatif-ve
BAT	Service des bâtiments
CACY	Centre d'Art Contemporain Yverdon-les-Bains
COFIL	Comité de pilotage
COSY	Conseil des Séniors Yverdon-les-Bains
ECH	l'Echandole (théâtre)
FIN	Service des finances
GDM	Gendarmerie
HEIG-VD	Haute École d'Ingénierie et de Gestion du Canton de Vaud
J3L	Jura & Trois Lacs
JECOS	Service jeunesse et cohésion sociale
MuMode	Musée suisse de la mode
PA	Plan d'affectation
PCIR	Plan des circulations
PDCom	Plan directeur communal
PDMD	Plan directeur des mobilités douces
PDTP	Plan directeur des transports publics
PNV	Police Nord Vaudois
RH	Service des ressources humaines
RVAJ	Réseau des Villes de l'Arc jurassien
SCU	Service de la culture
SEY	Service des énergies
SGE	Secrétariat général
Sports 5	Projet, situé à l'avenue des Sports 5, de centre d'animation et d'activité culturelles et sportives
Sports	Service des sports
SSP	Service de la sécurité publique
STE	Service des travaux et de l'environnement
STEP	Station d'épuration
TBB	Théâtre Benno Besson
UAPE	Unité d'accueil pour écoliers
UCV	Union des communes vaudoises
UPSA	Union professionnelle suisse de l'automobile
URB	Service l'urbanisme
USY	Union Sportive Yverdonnoise
Y-PARC	Swiss Technopole. PST: Parc scientifique et technologique d'Yverdon-les-Bains





Impressum

Éditeur:

Administration communale, 1400 Yverdon-les-Bains

Textes:

Chantal Tauxe, Anne Rizzoli, Frédéric Burnand

Photographies:

Page 1: © Flashpress/Allenspach

Pages 2-3: © Flashpress/Allenspach

Pages 6-7: © Flashpress/Allenspach

Page 12: © Sarah Carp;

© La Région/Carole Alkabes;

© Flashpress/Allenspach

Page 18: © Agence HYL – Hannetel et Yver

Page 19: © Sarah Carp; © SDIS Nord Vaudois

Page 24: © Flashpress/Allenspach; © Alfons Reiter

Page 25: © Ville d'Yverdon-les-Bains/Service

des sports; © biol conseils SA;

© Ville d'Yverdon-les-Bains/Service
de la culture

Page 28: © Gilbert Maurer

Pages 30-31: © Zoé Jobin

Page 32: © Ville d'Yverdon-les-Bains

Concept: ftc communication SA – Relations publiques

Graphisme: gilbertmaurer.ch

Impression: Cornaz SA

Copyright: Municipalité d'Yverdon-les-Bains, février 2021

